

## LA FNAM PUBLIE L'ÉDITION 2023 DE SON RAPPORT DE BRANCHE DE L'AÉRIEN

La FNAM – Fédération Nationale de l'Aviation et de ses métiers – publie l'édition 2023 de son rapport de branche basé sur les données de l'année 2022. Celui-ci dresse un bilan économique, social, sur l'emploi, l'égalité femmes-hommes et la formation professionnelle de l'aérien français couvrant différents secteurs de l'industrie : les compagnies aériennes (transport de passagers et de fret), les entreprises d'assistance en escale, de maintenance aéronautique, les aéroports, les exploitants d'hélicoptères et de drones à usage professionnel.

Il intègre des indicateurs portant sur de nouvelles thématiques telles que l'emploi des personnes en situation de handicap, les enjeux liés aux transitions écologiques et énergétiques et le télétravail.

Il s'inscrit dans le cadre des travaux de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de l'aérien menés avec les partenaires sociaux de la branche.

### LES POINTS ESSENTIELS

L'année 2022 poursuit sa progression initiée en 2021, à la sortie de la crise sanitaire, en doublant ses effectifs de passagers, **passant de 70 millions de passagers en 2021 à 145 millions en 2022** (toujours en retrait par rapport au trafic de 2019), plus spécifiquement impulsée par une multiplication par 2,3 du nombre de passagers métropole-international et une multiplication par 2 du trafic métropole.

**L'enjeu principal du secteur est d'adapter les emplois et les compétences pour accompagner la transformation de l'aérien en pleine mutation.**

**Il s'agit de veiller et développer l'attractivité de nos métiers afin de fidéliser les collaborateurs du secteur pour accompagner cette trajectoire vers un transport aérien durable.**

Des indicateurs en matière d'emploi à la hausse :

**Avec la reprise du trafic aérien en 2022, les effectifs du secteur ont augmenté de près de 6% entre 2021 et 2022.**

**Le nombre de contrats en alternance a augmenté en 2022 de près de 95% par rapport à 2021.** Les apprentis de la branche sont essentiellement des hommes (60%), mais cette tendance tend à diminuer avec une forte progression du nombre de femmes entre 2021 et 2022 (+66%), qui correspond d'ailleurs à une tendance nationale où le nombre de femmes en contrats d'apprentissage continue de progresser (DARES).

Le secteur est représenté à 37% par des femmes et à 63% par des hommes. La part des femmes dans la branche reste stable depuis 10 ans. Elles sont très présentes dans le personnel navigant commercial (65%) mais restent sous-représentées chez le personnel navigant technique (environ 7% des effectifs depuis 10 ans). On remarque aussi une forte majorité d'hommes (89%) dans les métiers de la filière maintenance.

Le secteur du transport aérien est le principal employeur en France de certains métiers spécifiques que sont les navigants commerciaux (hôtesses de l'air et stewards) et les navigants techniques (pilotes). Néanmoins, la branche a également des besoins sur des métiers plus concurrentiels comme les fonctions de la relation client, la logistique ou la maintenance qui connaît une vraie tension sur le recrutement.

La publication de ce rapport permet aux entreprises et aux partenaires sociaux de la branche de disposer d'éléments complets principalement sur l'évolution des emplois, sur l'adéquation des dispositifs de formation professionnelle, l'égalité professionnelle et les rémunérations pour accompagner les politiques sociales de la branche.

Retrouvez le **rapport de branche, édition 2023**, avec tous les détails en téléchargement libre sur le site internet de la FNAM <https://www.fnam.fr/>

---

### À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

*La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) – l'**EBAA France** (European Business Aviation Association) – le **GIPAG France** – Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale) – le **GPMA** (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) - le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.*

Retrouvez les actualités de la FNAM sur : [LinkedIn](#) et [X](#)

– Plus d'informations sur [www.fnam.fr](http://www.fnam.fr) –

